Prix agricoles 1999/2000: prix d'intervention des céréales et majorations mensuelles (règl. 1766/92 /CEE et 923/96/CE)

1999/0025(CNS) - 19/07/1999 - Acte final

Prix agricoles 1999/2000 - Céréales (majorations mensuelles). MESURE DE LA COMMUNAUTE: Règlement 1671/1999/CE du Conseil. CONTENU: le Conseil a décidé de maintenir à 1,0 euro par tonne le niveau de la majoration mensuelle pour la campagne 1999/2000. Il convient de rappeler que le prix d'intervention unique pour toutes les céréales est déjà fixé à 119,19 euros la tonne.